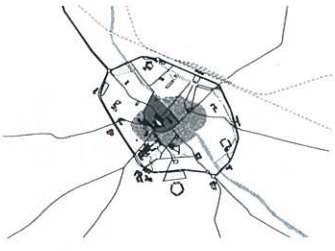


UN MUSEE DANS UN PARC DANS LA CONTINUITÉ DES ESPACES CIVIQUES DU CENTRE SE MANIFESTE SUR LES BOULEVARDS



UN SITE PALIMPSESTE QUI CHERCHE À TRAVERS L'HISTOIRE À SORTIR DE SON ENCLAVEMENT ORIGINAL



1707 L'édifice St-Marc est reconstruit au nord d'un ensemble et encadré avec ses jardins
1818 Transformation par Bruni l'ensemble du parc adjoint en hôtel de ville et ouverture du site vers la place des Consoles
1838 Plan Papet reprend l'ouverture du site par la place René-Arès conçue par Bruni Boncompagni (implantation de jardins en bordure d'enceinte)
1863 Démolition des remparts et de la citadelle
1920-22 Création des boulevards
1928 Implantation du Musée des Beaux-Arts en bordure de perspective du site

UNE SÉQUENCE D'ESPACES PUBLICS QUI PERCOLE ENTRE LE CENTRE, LES BOULEVARDS ET LA RUE SAINT-MARTIN IRRIGUANT LES ESPACES DU NOUVEAU



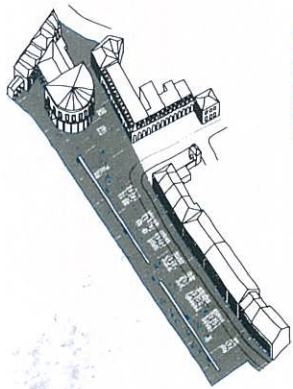
Séquence des parcs et des espaces publics au sein d'un ensemble urbain existant, dans un ensemble urbain existant. Espaces publics (liste de l'ensemble des espaces)

1. Plantation de la Rue du Parc
2. Plantation partielle de la Place René-Arès
3. Mise en place du Parc René-Arès et de ses fontaines
4. Plantation et végétalisation du square Bonduelle
5. Développement du parcours le long de l'île de Ville
6. Traitement architecturé du centre de la Cour d'Honneur
7. Création du parvis du Musée
8. Intégration du parvis, réaménagement à l'Ades de Jouenne
9. Jardin de fleurs au cœur de l'enceinte du Musée
10. Parc entre l'enceinte et l'avenue
11. Plantation et aménagement du Boulevard Laffitte
12. Intégration du Square Rigot au Parc du Musée
13. Mise en place de la Rue du Parc

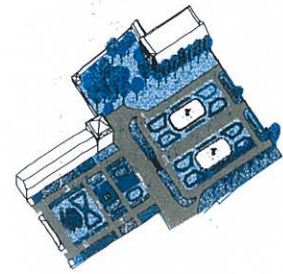
Activation du site par différents usages

- a. Possible réaménagement d'un espace public à la mesure de la parcelle
- b. Carrière et la charrière de la Cour d'Honneur et du Parc du Musée
- c. Bordure d'enceinte accessible séparément du Musée
- d. Terrain en jardin
- e. Place de jeux

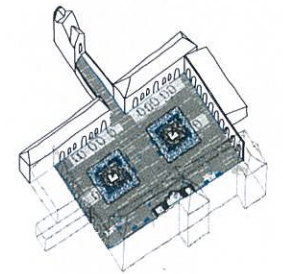
UNE SÉRIE DE « CHAMBRES URBAINES » AUX CARACTÈRES ET USAGES DIFFÉRENCIÉS AU SÉIN D'UN GRAND JARDIN PUBLIC



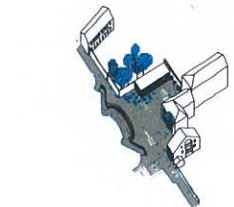
1 Place René-Arès
La place René-Arès bénéficie pleinement de la unique façade de la rue de la Cour d'Honneur. Son caractère et son usage, permet à de multiples activités (jeux, ateliers, spectacles...), d'être accueillies. Elle a une vue dégagée sur le parvis du musée et la perspective de la Cour d'Honneur.



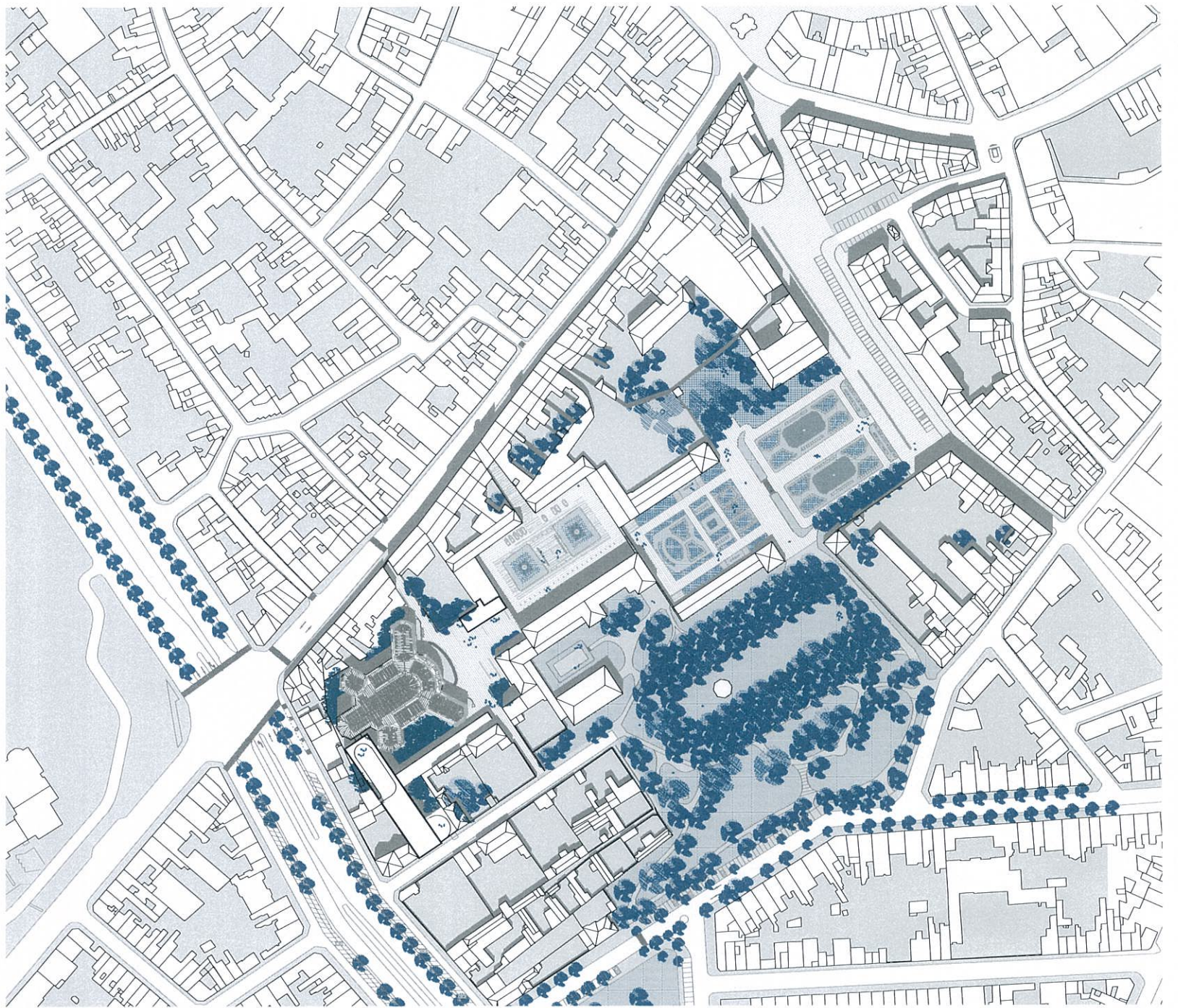
2 Allée et Square Bonduelle
L'espace est complètement libre de la nature. Les jardins en poteries sont réservés pour leur place à des poteries, bordes d'enceinte ou en bois, le caractère de jardin de poteries de bordure propose à la fois et le détail.



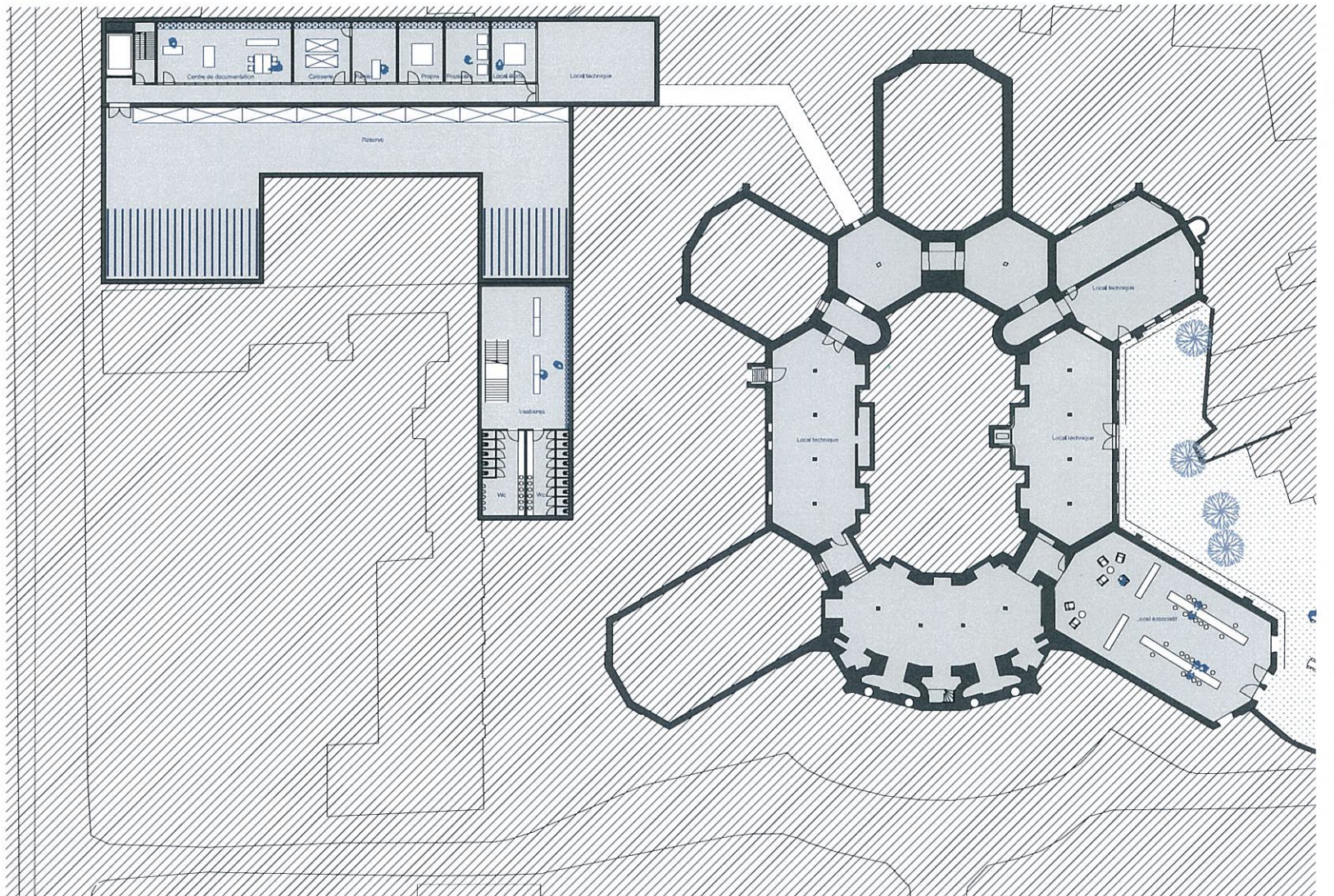
3 La Cour d'Honneur
L'aménagement relie les points d'entrée au sein d'un même espace, central qui confirme la géométrie de la place à l'échelle de la cour d'honneur, et de dimensionnement dans les hauteurs de travail. L'espace le long de la façade de l'île de Ville est intégré dans la perspective des parvis.



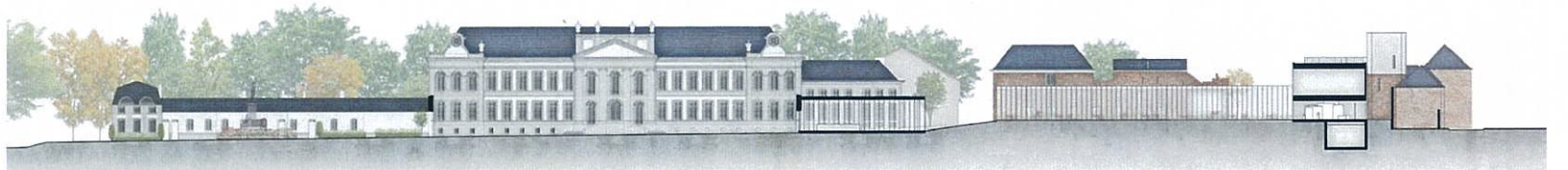
4 Le parvis du Musée
Un traitement de sol unitaire relie la façade d'entrée, la façade arrière du Musée et la façade avant d'un espace commun qui s'étend jusqu'à la rue St-Marc. L'ensemble du Musée, la façade arrière, le parvis et l'entrée à la Cour d'Honneur.



PLAN MASSE



R-1



COUPE A